

2020/21

Base aérienne de Payerne

Aéronews



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Armée suisse

Parole au Commandant des Forces aériennes

PAROLE AU COMMANDANT DES FORCES AÉRIENNES	3
PASSATION DE POUVOIR	4 – 5
UNE VASTE MODERNISATION	6 – 7
BON VENT COMMANDANT !	8



ÉDITORIAL – À L'AUBE D'UNE TRANSFORMATION

Chères lectrices, chers lecteurs,

La raison d'être de la base aérienne de Payerne est sa contribution à la sécurité de la population et du pays. Si au cours de son histoire, cette contribution a pu connaître des remises en question ponctuelles, souvent liées à des préoccupations d'actualité, elle n'en est pas moins restée constante. Et à l'aube d'une nouvelle décennie, les défis sécuritaires avérés ou émergeants ne manquent pas.

L'évaluation de la situation, l'anticipation et la planification de l'Armée suisse s'inscrivent dans le long terme, parfois sur plusieurs décennies s'agissant de l'acquisition de matériel ou de la construction d'infrastructures.

Dans ce contexte, la base aérienne de Payerne s'adapte continuellement, se transforme et se prépare aux potentiels défis.

En tant que nouveau commandant, plusieurs lignes directrices me tiennent particulièrement à cœur:

La disponibilité – L'Armée doit être prête quand on a besoin d'elle! Nous poursuivons donc nos efforts dans les domaines de la formation à la mobilisation, de la police aérienne, du soutien aux organes de sécurité du pays tels que police, corps des gardes-frontière ou d'aide en cas de catastrophes.

La disponibilité nécessite aussi le remplacement périodique de matériel obsolète ou inadapté. Le renouvellement des moyens de défense aérienne en est un exemple.

La résilience – L'Armée doit pouvoir déployer ses effets même si les infrastructures civiles étaient déficientes. En conséquence, nous diminuons notre vulnérabilité aux menaces «cyber», nous réduisons notre dépendance énergétique et nous prévoyons des systèmes robustes et redondants lorsque cela s'avère nécessaire. Ainsi, par exemple, nous remplaçons successivement les nombreux chauffages au mazout par des systèmes à copeaux de bois et nous installons des milliers de mètres carrés de panneaux photovoltaïques sur les halles assainies, renforcées et alimentées en secours.

En tant que nouveau commandant, je puis vous assurer que je vais m'engager sans compter dans cette direction, pour notre Sécurité et pour notre région.

L'innovation – La transformation liée à la digitalisation comporte autant de chances que de risques. A nous d'en utiliser le meilleur possible.

L'ancre au sein de la population – L'Armée suisse n'a de valeur que si la population lui donne son soutien! De nombreux Broyards travaillent au quotidien ou comme miliciens pour ou avec l'Armée. A nous de vous démontrer notre utilité, malgré les nuisances inhérentes, au travers des missions de soutien aux autorités quand ils ne disposent pas de moyens suffisants ou

adaptés, que ce soit pour la recherche de personnes, de missions de police de l'air, à la frontière ou sur tout le territoire, d'aide en cas de catastrophe, inondation, avalanche, sécheresse, etc.

Oui, cet ancrage est nécessaire afin de garder la confiance et la crédibilité pour la mission essentielle de l'Armée, définie à l'article 58 de la Constitution fédérale: «L'Armée contribue à prévenir la guerre et à maintenir la paix; elle assure la défense du pays et de sa population.» En espérant ne jamais devoir y recourir!

En tant que nouveau commandant, je puis vous assurer que je vais m'engager sans compter dans cette direction, pour notre Sécurité et pour notre région.

En ce début d'année, je vous souhaite à toutes et à tous mes vœux les meilleurs.



Col EMG Michael Leuthold
Cdt Base aérienne de Payerne

3

Dans le cadre de la passation de pouvoir sur la Base aérienne de Payerne, la rédaction s'est rendue à Berne, afin de s'entretenir avec le Divisionnaire Bernhard Müller, Commandant des Forces aériennes, pour obtenir sa vision sur le parcours du Colonel EMG Benoît Studemann et sur les défis qui attendent le nouveau commandant, le Colonel EMG Michael Leuthold.

Mon Commandant, quel regard portez-vous sur l'ère Studemann à Payerne?

Tout d'abord, je tiens à remercier vivement le Colonel Studemann pour le gigantesque travail accompli au fil des années. Il faut savoir qu'il en est officiellement le Commandant seulement depuis 2006, à la suite d'une réorganisation interne. Auparavant et depuis 1999, Benoît Studemann était le chef d'exploitation de l'OFEFA Payerne, l'Office fédéral des exploitations des Forces aériennes. Les pilotes faisaient alors partie d'une organisation différente, l'escadre de surveillance, mais par

contre les actuelles entités de la Base logistique de l'armée (BLA), de la Base d'aide au commandement (BAC) et même de skyguide étaient à cette époque subordonnées à Benoît Studemann. Celui-ci a participé activement aux réformes, pour finalement en reprendre le Commandement en 2006. Fort de cette position, il a mené à bout de nombreux projets dans la modernisation et la gestion de l'aérodrome, se révélant être un important spécialiste pour la mise en place et l'organisation.

Le Colonel Studemann a été en poste pendant de longues années, cela constitue un atout à vos yeux?

Avec deux titres différents, Benoît Studemann a en effet été le patron de Payerne pendant vingt ans. C'est une longue période qui lui a permis de faire grandir la Base aérienne. L'un des exemples qui me vient spontanément en tête est l'ouverture de l'aérodrome à l'aviation civile, ou encore la création du musée de l'aviation. Pour les Forces aériennes, il était



Div Bernhard Müller
Cdt Forces aériennes

une personnalité importante qui était notre relais local dans les relations avec les autorités politiques, permettant ainsi l'établissement d'une position régionale forte dans la Broye. Ceci dit, une telle durée à un tel poste est une belle réalisation, mais n'est pas nécessairement usuel. Il faut bien comprendre qu'une base aérienne fait partie intégrante d'un ensemble, les Forces aériennes, qui elles-mêmes sont une partie de l'Armée. Celle-ci doit veiller au renouvellement de ses hauts cadres, tout en assurant la conduite de ses institutions.

Le Colonel Leuthold reprend maintenant le commandement, est-ce que vous anticipiez un changement important?

La Base aérienne de Payerne est le centre des engagements des Forces aériennes. Le nouveau commandant a ainsi beaucoup de rôles différents à jouer, beaucoup de coordination à assurer pour motiver autant les troupes professionnelles que miliciennes. Je n'attends pas un changement particulier mais il doit évidemment prendre un rôle autonome en imposant sa personnalité, pour orienter le futur de l'aérodrome. Il doit communiquer efficacement la raison d'être de la Base aérienne aux autorités et partenaires civils, dans le cadre notamment du comptoir broyard et des contacts sur Aéropôle. Comme a su le faire le Colonel Studemann, il devra cordonner efficacement les différents intervenants, tout en assurant avant toute chose la mission principale de la Base aérienne, qui est d'assurer la sécurité aérienne du territoire suisse. Je ne doute pas que le Colonel Leuthold soit l'homme de la situation, et je lui souhaite pleine réussite face aux défis qui l'attendent. ■



Passation de pouvoir

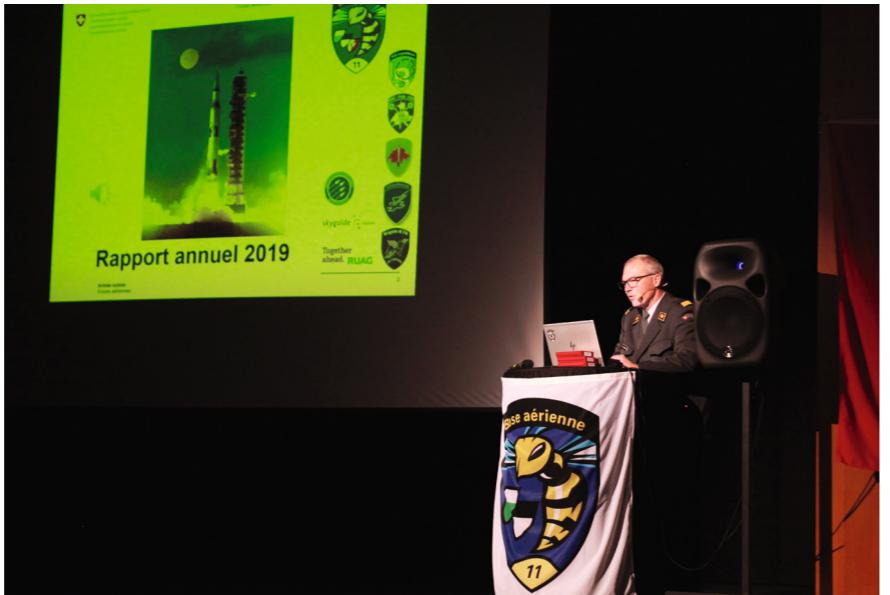
Après vingt ans à la tête de la Base aérienne de Payerne, le Colonel EMG Benoît Studemann a remis la direction des affaires au Colonel EMG Michael « Hugo » Leuthold, à partir du 1^{er} janvier 2020.

S'il se retire en tant que chef, Benoît Studemann restera toutefois à Payerne jusqu'à sa retraite dans une année, afin de gérer les projets de construction et pour transmettre l'ensemble de son savoir-faire à son successeur.

C'est qu'il y en a eu depuis ce temps ! Arrivé sur l'aérodrome début 1998, d'abord comme chef état-major au sein de l'Office Fédéral d'Exploitation des Forces Aériennes (OFEFA), puis comme chef d'exploitation et commandant de place d'armes dès l'année suivante, Benoît Studemann a ensuite mené une réorganisation complète en 2006. Sur la base de laquelle fut créée la Base aérienne en fusionnant le domaine des pilotes et celui de l'organisation au sol.

Des projets de longue haleine

En sus de l'ensemble des responsabilités de la fonction, le Commandant de la Base aérienne a également la tâche d'assurer le lien avec les autorités civiles. Un rôle important, qui a passionné le Colonel Studemann, le menant à plusieurs réalisations majeures au cours de



son mandat. Il nous parle en particulier de la réalisation complète de la clôture entourant l'aérodrome. À l'origine, la piste était traversée par deux routes menant aux villages de Rueyres-les-Prés et de Morens, fermées par des barrières lorsque des avions décollaient ou atterrissaient. Suite à un incident en 2001, de longues négociations ont commencé pour clôturer entièrement le périmètre de la Base. Une réalisation qui n'allait pas de soi et qui nécessitait la construction de nouvelles routes

et même de compenser un couloir à faune qui traversait la zone. La réussite finale de ce projet en 2016 aura été un grand achèvement pour le Commandant sortant.

Une autre grande réalisation, nous confie Benoît Studemann, a été l'ouverture de l'aérodrome à l'aviation civile : « il s'agissait de mon premier dossier à mon arrivée en 1998, qui s'est conclu avec l'inauguration en 2018 ». Ce fut le résultat d'importantes discussions et de la rédaction d'un règlement d'exploitation civile. Dans le cadre de la modernisation de l'aérodrome aussi, Benoît Studemann a dû s'armer de patience et se souvient du sentiment de devoir accompli : « Nous avons d'abord essayé plusieurs refus sur les premiers projets de modernisation des infrastructures, avant d'obtenir les accords nécessaires à partir de 2009 pour notamment l'agrandissement des boxes pour les F/A-18 Hornet ou la construction du nouveau complexe des opérations, qui entrera en fonction en 2020. »

De grands événements

Il nous évoque les faits marquants qui ont rythmé la vie de la Base sous sa direction : « un grand moment a été la venue du pape Jean-Paul II, en avril 2004 pour son voyage épiscopal, accueilli à Payerne par les Conseillers fédéraux Micheline Calmy-Rey et Joseph Deiss. » En tant que Commandant de la Base aérienne, Benoît Studemann a également

été amené à rencontrer plusieurs présidents étrangers. Il se souvient en particulier du Président du Nigeria, Olesugun Obasanjo, accueilli par ses soins à la descente de l'avion en 2006, avant la réception officielle qui se tenait à Berne. Il évoque encore de grands événements, tels qu'Air04 et Air14, les journées portes ouvertes de 2010 à l'occasion des 100 ans de l'aviation en Suisse, ou encore la Fête fédérale de lutte en 2016.

« Un autre événement majeur a été la rencontre du G8 à Evian en 2003, où nous avions assuré la sécurité aérienne, conjointement avec la France. Il s'agissait de la première fois que nous menions une opération de police aérienne avec des munitions de guerre. Cet événement a été une aubaine pour nous car nous devions ensuite assurer la sécurité du World Economic Forum (WEF) pour la première fois, juste après. » Un rôle, justement, que Payerne a continué à assurer depuis 2003 jusqu'à ce jour.

Un nouveau patron

Le rapport annuel des collaborateurs de la Base aérienne a été l'occasion de « transmettre la clé de l'aérodrome » au Colonel Michael Leuthold, qui en assume la direction depuis le 1^{er} janvier 2020. D'origine suisse-allemande, son père était venu à Payerne pour piloter des Mirage. Il s'est installé dans la région avec sa famille, et c'est ainsi que notre

nouveau Commandant a grandi en tant que « Broyard de Payerne », selon son expression. Dès son plus jeune âge, il rêvait d'être pilote de chasse, ce qu'il a accompli en 1990. Commandant d'escadrille, puis d'escadre et donc responsable du service de vol jet à Payerne, et enfin Commandant remplaçant et Chef État-Major sur la Base aérienne entre 1998 et 2017, il a œuvré ces trois dernières années comme Chef opérations et planification à l'État-Major des Forces aériennes à Berne. Homme attaché à sa région, il a également exercé 14 ans au conseil communal de Grandcourt et se réjouit de mettre à disposition ses relations et sa connaissance régionale dans son nouveau rôle : « Avant tout, c'est un réel plaisir de retrouver beaucoup de gens connus et de travailler avec une équipe formidable » s'enthousiasme-t-il.

Il ajoute : « Nous allons au-devant d'un challenge important, qui consiste au renouvellement de l'ensemble des moyens de défense aérienne. » Avec énergie et entrain, Michael Leuthold expose les défis futurs : « Nous avons vécu dans un sentiment de sécurité qui tend à changer aujourd'hui. Par conséquent, l'Armée suisse doit augmenter ses moyens et sa préparation. Cette augmentation concerne aussi bien les professionnels que les miliciens et c'est uniquement ensemble que nous y parviendrons, tout en maintenant une bonne collaboration avec les partenaires civils dans



l'utilisation conjointe de l'aérodrome. Je souhaite fédérer tout le monde pour atteindre des buts convergents et résoudre les conflits dans un esprit collaboratif, en maintenant avant tout la raison d'être de la Base aérienne, soit de contribuer à la défense suisse. » ■

Pour l'épauler, le Colonel Leuthold pourra compter sur son Commandant remplaçant, le Lieutenant-Colonel Patrick Voutaz. Également de la région, né à Payerne, ce pilote militaire d'hélicoptère aura pour tâche principale de conduire l'État-Major, afin de décharger le Commandant. Tous deux se connaissent bien et expriment leur plaisir de travailler ensemble, pour le bien des forces aériennes et de la Broye.



Lt Col Patrick Voutaz
Chef EM Base aérienne de Payerne



Une vaste modernisation

L'aérodrome de Payerne est un vieux Monsieur. Né en 1921, il a progressivement grandi, tant en terme de longueur de la piste que d'infrastructures nécessaires à son fonctionnement. C'est ainsi que différents hangars, notamment servant au stationnement des hélicoptères, ont été construits: en 1938, la halle 2, contenant les petits hélicoptères et les postes de maintenance, et plus tard en 1953, la halle 3, occupée aujourd'hui par les gros engins. Si la première nommée a subi de légères rénovations, en étant équipée de nouvelles portes, la seconde n'a de son côté jamais été revue. C'est peu dire donc, que l'une comme l'autre nécessitent une remise à jour conséquente pour être réadaptées à l'évolution des engins et des besoins modernes de la Base aérienne.

En effet, outre l'évidente usure qui à elle seule nécessite déjà des travaux, ces deux bâtiments ne répondent tout simplement plus aux nécessités actuelles. En premier lieu, leur taille limite fortement le nombre de postes de travail disponibles pour la maintenance des hélicoptères. Par ailleurs, à la construction, ces infrastructures avaient été pensées en terme de stationnement et ne contiennent ainsi aucun aménagement pour la troupe, telle qu'une cantine ou

des salles de théorie. Si les différentes compagnies passées à Payerne durant toutes ces années ont su s'adapter, en installant notamment leurs cuisines dans un vieux box désaffecté, il s'agit aujourd'hui de corriger intelligemment ces lacunes pour assurer un service efficace. En outre, le fait que l'actuel espace hélicoptères soit divisé en deux locaux oblige le personnel à des déplacements permanents entre les halles, ce qui rend immanquablement le travail moins efficient.

De manière similaire, le local pompier accuse également son âge. Bâti en 1959, il est maintenant trop petit pour les engins modernes de lutte contre le feu. Par ailleurs, dans sa conception à l'époque, il n'avait guère été pensé pour de grands véhicules et se retrouve désormais inadapté. Plus encore, et tout comme les halles hélicoptères, lui non plus ne contient pas de locaux pour la troupe, ce qui oblige à des adaptations constantes.

Un sérieux goûт de neuf

Pour toutes ces raisons, un immense projet d'agrandissement et de modernisation a été mis sur pied pour adapter ces bâtiments et les rendre plus à même d'offrir au personnel de la Base aérienne et à la troupe qui les

utilisent des conditions de travail optimales. Les deux halles hélicoptères vont ainsi être réunies en une seule construction continue, qui offrira des places de stationnement pour les différents engins selon leur taille, ainsi que des emplacements de maintenance directement adaptés.

Pour atteindre ce but, la nouvelle halle présentera ainsi des dimensions massives: 300 mètres de long et 25 mètres de profondeur, ceci afin de respecter les normes de sécurité entre les engins dans leur stationnement.

Au total, cela représentera une surface de 14'000 mètres carrés et 130'000 mètres cubes. Cette nouvelle infrastructure présentera en outre l'avantage conséquent de créer des places de stationnement mixtes, permettant notamment d'accueillir des avions du Service de Transport Aérien de la Confédération (STAC), des jets d'affaires mis à disposition du Conseil fédéral et de hauts fonctionnaires utilisant régulièrement les infrastructures de l'aérodrome payernois. En rassemblant l'ensemble des activités liées aux hélicoptères et aux avions légers dans un même hangar, l'aérodrome de Payerne pourra ainsi opérer plus efficacement. Bien que les dimensions indiquées soient impressionnantes, celles-ci représentent un minimum nécessaire,



et du reste, correspondent déjà à d'importants efforts pour limiter la taille du bâtiment et en conséquence les coûts des travaux.

En ce qui concerne le local pompier actuel, celui-ci va également subir un vaste lifting. Son architecture globale sera complètement repensée pour inclure un grand hangar offrant un accès direct et rapide sur le tarmac. Sa construction sera également étendue sur deux étages pour offrir des salles d'instruction, ainsi que des espaces pour la troupe au niveau supérieur. Le nouveau bâtiment occupera ainsi une surface de 14'000 mètres carrés et un volume total de 130'000 mètres cubes, permettant au personnel de lutte contre le feu et de sauvetage de mener sa mission dans de meilleures conditions. En particulier, la nouvelle

infrastructure permettra aux véhicules de sortir directement sur le tarmac pour accéder très rapidement à la piste en cas d'urgence. Cela offrira ainsi une plus-value nécessaire à cette mission essentielle pour la sécurité de l'aérodrome. En complément à la construction du Centre PHENIX, cette adaptation dotera le Service de Défense Incendie et de Secours (SDIS) de Payerne des moyens nécessaires.

Des étapes pour maintenir les opérations

Les infrastructures concernées sont essentielles à la mission confiée à la Base aérienne. Pour cette raison, les travaux doivent être échelonnés en plusieurs étapes, pour permettre de maintenir un niveau opérationnel, tout en menant à bien le projet de construction.

C'est pourquoi une première étape consistera à détruire les bâtiments actuels et à reconstruire par phases. Une fois cette première étape réalisée, la seconde consistera à mettre en place la maintenance complète dans la nouvelle halle, puis enfin, de procéder au déplacement définitif de l'ensemble du matériel. En raison de l'ampleur des travaux, le projet est prévu pour durer un minimum de quatre années, avec d'éventuels imprévus inévitables sur une réalisation de ces dimensions, qui pourraient prolonger quelque peu la mise en service définitive. Au total, pour l'ensemble de ces mesures, c'est une enveloppe globale de 85 millions de francs suisses qui a été accordée par le Parlement fédéral pour la modernisation nécessaire des hangars hélicoptères et du bâtiment du service du feu et du sauvetage. ■



